

bien les coalitions coûtent cher, tous les compromis qu'elles exigent et le peu qu'elles rapportent.

Ce qu'il faut au pays, et je crois que la coutume parlementaire britannique l'a amplement prouvé, c'est un gouvernement suffisamment inspiré d'un seul esprit et assez fort pour adopter des programmes d'une grande importance nationale, tout en les mettant en vigueur de façon à doter le pays d'un ministère honnête et puissant. Telle a été mon attitude à l'égard de nos amis de l'Ouest dans la formation du Gouvernement. C'est encore cette attitude que je prends aujourd'hui et que je garderai tant que je serai intéressé à l'administration de la chose publique. Tous les citoyens du pays qui se font les champions des idées libérales auront droit à une place aux conseils de la nation, mais c'est à eux de dire si, oui ou non, ils veulent que leurs opinions soient regardées comme libérales, ou si leurs principes sont autres.

Voici, monsieur l'Orateur, ce que je veux dire: voulons-nous voir le Canada heureux, uni et prospère, efforçons-nous, en tout temps, de donner autant que possible le droit de représentation aux divers groupes d'opinions dans l'expédition des affaires de l'Etat. Je regrette que nous n'ayons pas, actuellement, de représentant de ce groupe considérable de l'Ouest. Je l'avoue en toute franchise et je le dis simplement parce que je sens que plus seront unis tous ceux qui sont opposés au tyranisme, plus nous aurons de succès dans l'accomplissement des divers programmes libéraux. Mais ce que nous n'avons pu faire comme ministère, j'espère que nous l'obtiendrons au Parlement. En d'autres termes, j'espère que le Gouvernement pourra bien faire comprendre aux honorables députés que ce cabinet ne se considère pas comme un groupe de surhommes imposant ses volontés à la Chambre, mais comme un comité des Communes responsables devant la Chambre, désirant la discussion la plus libre et la plus complète possible des affaires publiques, voulant l'exécution des volontés et des désirs de la Chambre des communes, autant que cela est en son pouvoir.

Permettez-moi d'ajouter, en terminant, que je partage l'avis de l'honorable proposeur de l'adresse (M. McMurray): le pays, dit-il, est reconnaissant envers la province sœur de Québec pour avoir donné, dans l'une de ses circonscriptions, une place au Parlement et dans le cabinet à un homme d'Etat qui, durant de nombreuses années, a occupé le poste de premier mi-

[L'hon. Mackenzie King.]

nistre de la province de l'Alberta. Mes amis de l'Alberta qui siègent en face de moi, avoueront qu'il a joui de la confiance des citoyens de cette province, à tel point que cette confiance a rarement été surpassée, en dépit des circonstances qui ont limité le nombre des représentants de l'Ouest dans le cabinet. Je veux parler de mon honorable ami de Regina (M. Motherwell) qui, durant treize ans, a été ministre de l'Agriculture, dans la province de la Saskatchewan, et maintenant ministre de l'Agriculture du Canada; et aussi de l'honorable ministre de l'Intérieur (M. Stewart) qui, comme je viens de le dire, a été durant plusieurs années premier ministre de la province de l'Alberta. En dépit du nombre restreint des titulaires, on se rend compte que l'opinion de l'Ouest est représentée dans le conseil et que, en tout temps, nous donnerons toute l'attention voulue à ses besoins et à ses justes aspirations.

Nous avons un grand pays, mais pour le garder dans cet état il faut que toutes les parties qui le composent soient unies et heureuses. Ce sera là, monsieur l'Orateur, au-dessus de tout, le but de mon ministère. Il verra à ce que toutes les nuances d'opinions, sauf celles auxquelles nous sommes diamétralement opposés, à ce que toutes les diverses opinions libérales et progressistes, soient dûment respectées dans l'élaboration et l'application de la politique ministérielle. Ce qui m'engage à croire qu'aujourd'hui que nous avons un nouveau gouvernement, nous pouvons entrevoir une nouvelle ère de prospérité, de contentement et de bonheur et par-dessus tout, d'union dans notre Dominion.

La séance est levée à dix heures du soir.

CHAMBRE DES COMMUNES

Présidence de l'hon. RODOLPHE LEMIEUX,
Orateur.

Mardi, 14 mars 1922.

La séance est ouverte à trois heures.

DEPÔTS DE DOCUMENTS

SÉANCE DU MERCREDI

L'hon. MACKENZIE KING (premier ministre) propose, secondé par l'honorable M. Fielding:

Que le mercredi, 15 de mars courant, et tous les mercredis subséquents jusqu'à la fin de la session, la Chambre se réunisse à trois heures de l'après-midi.

L'hon. MACKENZIE KING: Je dois dire au sujet de cette motion qu'au cours